



Groupe d'Action Locale Comminges Pyrénées

Rapport d'activités du programme LEADER

Année 2021



Table des matières

Présentation du territoire et de son engagement	2
L'équipe du Pays Comminges Pyrénées et ses missions	3
Animation du programme LEADER	4
Mobilisation du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER.....	5
Perspectives	7
ANNEXE 1 - FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	8

Présentation du territoire et de son engagement

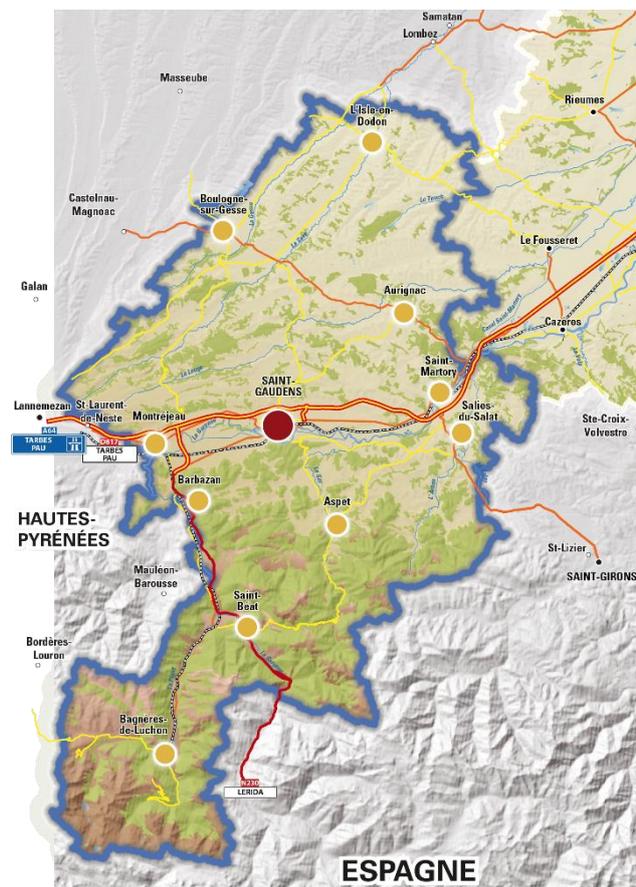
Regroupant les 3 communautés de communes du sud du département de la Haute-Garonne, Cœur et Coteaux du Comminges, Cagire Garonne Salat et Pyrénées Haut Garonnaises, le PETR Pays Comminges Pyrénées s'étend sur 235 communes et plus de 77.000 habitants, sur une large superficie de 2.140 km².

Il est administré par un comité syndical composé de 52 délégués titulaires et de 52 suppléants.

Depuis les **élections de septembre 2020**, la Présidence du Pays est assurée par Mr François Arcangeli, Président de la communauté de communes Cagire Garonne Salat et ancien conseiller régional de la région Occitanie/Pyrénées Méditerranée. La Présidence du Groupe d'Action Locale (GAL) est quant à elle assurée par Mr Jean-Yves Duclos, vice-président du PETR Pays Comminges Pyrénées.

Cadre de contractualisation des politiques territoriales, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées est missionné par ses membres pour accompagner les porteurs de projets et mettre en œuvre une animation territoriale autour de thèmes fédérateurs et structurants pour le territoire, en lien avec de nombreux partenaires :

- Aménagement et planification, via la mise en œuvre d'un Schéma de Cohérence Territoriale approuvé en juillet 2019 ;
- Transition énergétique, dans le cadre de la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie territorial mutualisé avec les communautés de communes ;
- Alimentation, via l'animation d'un Plan Alimentaire Territorial ;
- Filière forêt bois, en complémentarité avec l'ensemble des partenaires ;
- Santé, grâce à la coordination d'un contrat local de santé ;
- Accompagnement des porteurs de projets (en mobilisant les outils financiers que sont notamment le Contrat Territorial Occitanie, le Contrat de Ruralité et de Transition Ecologique et le programme LEADER).



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Pays Comminges Pyrénées a également déployé un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme qui travaille pour le compte de plus de 144 communes volontaires.

L'équipe du Pays Comminges Pyrénées et ses missions

L'équipe du PETR Pays Comminges Pyrénées est structurée autour de deux pôles :

- Pôle développement territorial (incluant l'animation et la gestion LEADER) : 10 collaborateurs à temps plein, dont 1 mutualisé avec le Pays Sud Toulousain ;
- Pôle ADS (instruction des autorisations d'urbanisme) : 7 collaborateurs.

Les principales missions mises en œuvre sont présentées ci-après :



Le déploiement d'une ingénierie compétente au service du territoire a été rendue possible par le soutien majeur des communautés de communes membres du Pays, mais également grâce au soutien de ses partenaires :

- le **Conseil départemental de la Haute-Garonne**, qui participe au financement du fonctionnement de la structure et apporte un important soutien technique ;
- la **Région Occitanie**, qui participe au financement de l'ingénierie du Pays et du guichet Rénov'Occitanie ;
- l'**Agence Régionale de Santé**, qui co-finance la coordination du Contrat Local de Santé ;
- l'**ADEME**, qui apporte un soutien financier au fonctionnement du Conseil en Energie Partagé et au contrat de développement territorial en faveur des énergies renouvelables thermiques ;
- l'**Etat et ses agences**, qui apportent leur soutien aux travaux d'études du Pays (observatoire des droits culturels, PAT, SIG mutualisé...) ;
- l'**Europe**, qui co-finance l'animation gestion du programme LEADER et de nombreux travaux structurants pour le territoire.

Animation du programme LEADER

En 2021, l'équipe LEADER du Pays a accueilli **une nouvelle animatrice**, aux côtés de la collaboratrice qui assure la gestion du programme depuis 2016.

A la veille de la fin de la programmation 2014-2020, et en dépit du contexte de crise sanitaire, des efforts particuliers ont été fournis en termes d'animation du programme. Ce dernier a notamment été présenté dans le cadre de **plusieurs rencontres ou instances** :

- réseau des Tiers-Lieux du Comminges (animé par La Maison de l'Avenir, tiers-lieu situé à Saint-Gaudens et labellisé Fabrique de Territoire) ;
- réseau de soutien à l'entrepreneuriat féminin et d'entraide « Les Frangines » (animé par le FD CIVAM31) ;
- salon agricole Les Pyrénéennes 2021 ;
- comités de pilotage Start-Up de Territoire (dispositif porté par France Active MPA Occitanie) ;
- Les Belles Rencontres du DLA Haute-Garonne (également animé par France Active MPA Occitanie).

En complément, **diverses rencontres ont été organisées en bilatéral** avec les nouveaux responsables des antennes locales des partenaires du Pays et du GAL : Chambre des Métiers de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie ou encore Chambre d'agriculture de Haute-Garonne. Au-delà d'une meilleure connaissance réciproque, ces échanges favorisent une plus grande synergie entre les différents accompagnements et dispositifs de financement accessibles aux porteurs de projet du territoire, dont LEADER.

Par ailleurs, **deux interventions radiophoniques** ont été organisées sur les ondes locales afin de promouvoir le programme auprès du grand public : l'une à Radio Coteaux en août (basée dans le Gers, mais qui diffuse essentiellement dans le Comminges), l'autre à Radio Présence (basée à Saint-Gaudens), en octobre. Ces interviews ont été relayées sur la page Facebook du Pays Comminges Pyrénées ainsi que sur LinkedIn afin d'en accroître la portée.

Enfin, l'animatrice LEADER a également participé à divers **comités de pilotage** (entre autres sous l'égide de l'Agence des Pyrénées) ou de financeurs afin de présenter dans le détail le programme aux collectivités ou porteurs privés, et d'étudier l'articulation avec les dispositifs financiers portés par l'Etat, la région Occitanie ou encore le Conseil départemental de Haute-Garonne. Ont notamment fait l'objet d'une telle concertation les projets des communes de Boussan, Charlas, Fos, Lespiteau ou encore Rieucazé.

Au-delà de cette promotion territoriale, l'ensemble des fiches-actions du GAL Comminges Pyrénées a été mis en ligne sur le **nouveau site** <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/> porté par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales et le Ministère de la Transition Ecologique.

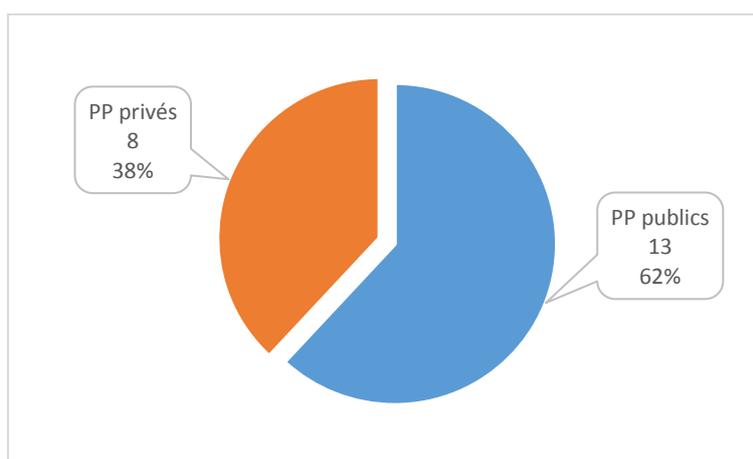
En revanche, compte tenu du contexte sanitaire, cette année encore, le joli mois de l'Europe en mai n'a pas pu se concrétiser sur le territoire.

Mobilisation du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER

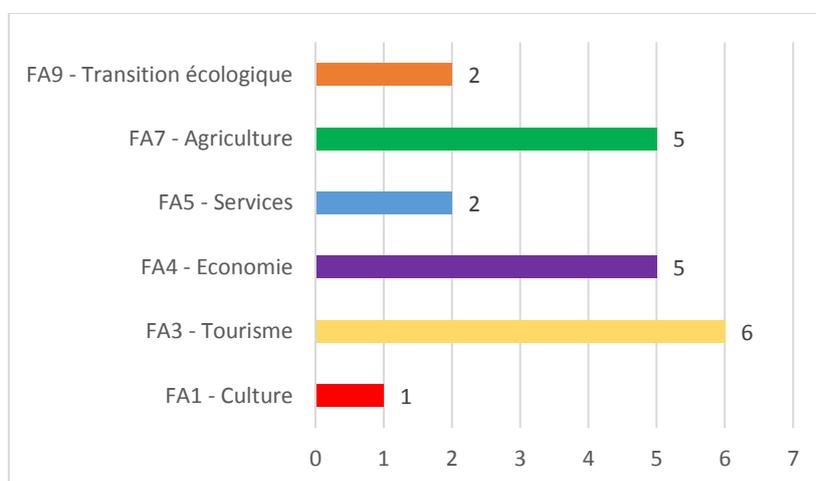
En mars, le Pays Comminges Pyrénées s'est porté candidat à l'obtention d'une **enveloppe de transition**, afin de pouvoir poursuivre l'accompagnement des porteurs de projet jusqu'en 2022 inclus. Le montant supplémentaire alloué au GAL Comminges Pyrénées s'élève à 1 138 000€, portant le total du portefeuille dédié au développement du territoire à 4 208 000€.

En 2021, **trois comités d'analyse préalable** ont été proposés en présentiel, en mars, juin et octobre. Les **comités de programmation** se sont quant à eux poursuivis, comme en 2020, sous la forme d'une consultation écrite. Trois d'entre eux ont été organisés en juin, octobre et décembre 2021. A noter qu'au cours de la consultation écrite qui a suivi le comité d'analyse préalable du mois de mars, de nouveaux plafonds ont été votés pour la fiche-action 7 relative à l'agriculture locale.

Au final, **21 nouveaux projets ont été présentés** au GAL en 2021, parmi lesquels la réhabilitation de la piscine intercommunale d'Aurignac par la CC Cœur et Coteaux du Comminges, l'aménagement de lieux de convivialité et multiservices par les communes de Garin et Valentine, la mise en place d'un magasin coopératif à Saint-Gaudens (Loco'Minges) par la Maison de l'Avenir ou encore une fiction cinématographique « Le brame de la licorne » par l'association Microlumen. Plus globalement, voici le profil des projets présentés :



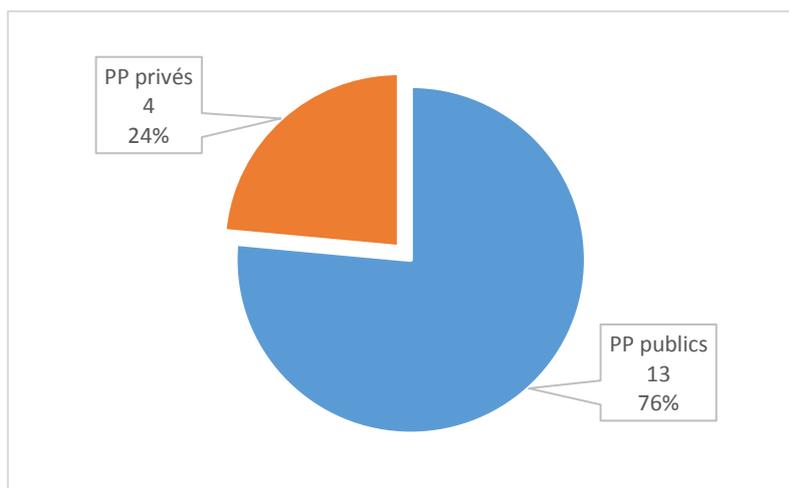
Comités d'analyse préalable 2021 – répartition publics/privés



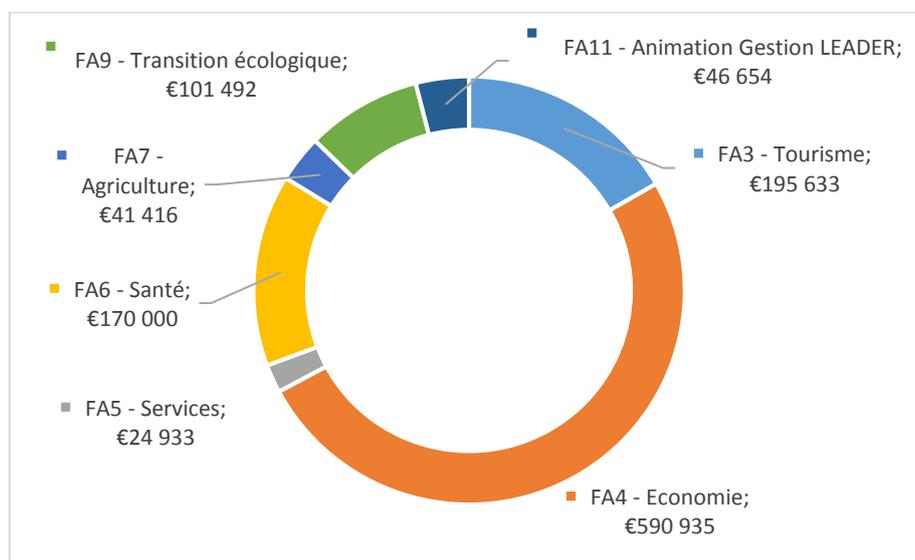
Comités d'analyse préalable 2021 – répartition par fiche-action

Dans le même temps, **17 dossiers supplémentaires** (parmi lesquels 8 ont été présentés au GAL cette même année et 9 les années précédentes) ont été soumis à la sélection du GAL **pour programmation**, représentant un total d'aides LEADER de 1 171 063€. Parmi ces dossiers figurent l'élaboration de la charte du futur PNR Comminges Barousse Pyrénées, la création d'un terrain multisport par la commune de Saint-Ignan, la mission de création de la future société d'exploitation des abattoirs du Comminges (CC Cœur et Coteaux du Comminges), l'aménagement d'une Zone d'Activité Economique à Montsaunès par la CC Cagire Garonne Salat ou l'incubateur de start-up « La Résidence » à Saint-Bertrand-de-Comminges par l'association INCO.org.

Le profil des porteurs et projets concernés est le suivant :



Programmation 2021 – répartition publics/privés



Programmation 2021 – répartition des aides par fiche-action

Le tableau suivant dresse un récapitulatif de **l'état d'avancement de l'ensemble des projets** (présentés au GAL depuis le démarrage du programme) au regard de la procédure LEADER, au 31 décembre 2021 :

Nombre de projets présentés au GAL (analyse préalable)	Nombre de projets envoyés aux services instructeurs	Nombre de dossiers annulés et/ou reportés par les porteurs de projets	Nombre de dossiers programmés	Nombre de dossiers engagés (conventions ou arrêtés d'attribution signés)
73	61	8 (dont 1 envoyé pour instruction et 1 déprogrammé)	60	45

Le tableau récapitulatif qui suit présente les résultats du GAL par rapport à ses objectifs en matière de **consommation de la maquette financière**. L'état d'avancement est particulièrement satisfaisant puisque, à fin 2021, plus de 3 M€ ont été programmés, ce qui correspond à 100% de l'enveloppe qui était disponible avant l'octroi de l'enveloppe de transition complémentaire. En intégrant cette dernière, le taux de programmation avoisine 74%.

Programmation	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Objectifs du GAL	Enveloppe initiale de 2,6 M€		Enveloppe de 3 070 000 €		Enveloppe de 4 208 000€	
	15%	35%	60%	85%	85%	100%
	390 000 €	910 000 €	1 842 000 €	2 609 500 €	3 576 800 €	4 208 000 €
Dossiers programmés	16%	38,50%	47,40%	63,80%	73,59%	
	415 314,04 €	1 001 465,84 €	1 454 353,89 €	1 959 404,13 €	3 096 504,85 €	

Perspectives

L'année 2022 sera une année charnière à deux titres.

Dans un premier temps, il s'agira de **terminer la programmation 2014-2020**. Les porteurs de projet, qu'ils soient publics ou privés, ont été largement sensibilisés sur ce point au cours de l'année 2021, en particulier sur les contraintes de calendrier auxquelles ils devront faire face d'ici 2023. Un premier comité d'analyse préalable sera organisé en mars 2022 et un second à l'approche de l'été. Les projets qui seront sélectionnés devront être suffisamment « matures » pour pouvoir être programmés dans les délais impartis, c'est-à-dire l'automne 2022 (en tenant compte d'un délai supplémentaire pour la phase d'instruction au niveau du service LEADER de la Région) et impérativement réalisés d'ici décembre 2023. Ces éléments ont déjà amené certains porteurs à renoncer à solliciter une aide LEADER, ou à reporter leur demande. Les dossiers présentés seront donc de moins en moins nombreux au fil de l'année, tandis que l'équipe technique anticipe une augmentation des dossiers à programmer, ainsi qu'à payer.

Dans un second temps, l'enjeu de l'année à venir consistera à préparer la **candidature du GAL Comminges Pyrénées pour la programmation LEADER 2023-2028** (évaluation de la programmation en cours et réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt qui devrait être lancé au printemps). En effet, le programme a permis de soutenir un nombre important de projets contribuant au développement et à la valorisation du territoire. Pour nombre d'entre eux, notamment les plus « petits », l'aide LEADER a conditionné leur réalisation ou permis un saut qualitatif. Les membres du GAL et, plus largement, les élus du Pays souhaitent donc, en toute logique, poursuivre la mise en œuvre du programme à l'échelle du territoire du Comminges.

ANNEXE 1 - FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Raison Sociale	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées
Statut Juridique	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Adresse	21, place du Foirail BP 60029 31801 SAINT GAUDENS Cedex
Téléphone :	05.61.88.88.66 Pôle développement territorial → <u>composer le 1</u> Pôle ADS → <u>composer le 2</u>
Courriel	pays@commingespirenees.fr
Nom et Qualité de la personne habilitée à signer la convention	François ARCANGELI, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées
Nom du responsable du suivi du dossier	Karin BERNARD-GUELLE, Animatrice LEADER
N° SIRET	200 052 124 00019
Effectifs	16